



APPEL A PROJETS 2020/2022

Votre projet crée du lien social et conduit à la reprise de confiance en soi, il nous intéresse !

Soyez notre lauréat !

L'appel à projet est ouvert **du 20 mars 2020 au 7 mai 2020.**

Le Département de la Savoie, dans le cadre de son programme Départemental d'Insertion, soutient des projets innovants qui permettent d'accompagner un public fragilisé socialement et économiquement.

En vous appuyant sur le pouvoir d'agir des participants, votre projet fait le lien avec les ressources locales du bassin chambérien et des alentours. Il permet aux participants en situation de précarité de :

- Rompre avec une situation d'isolement
- Favoriser l'ouverture vers l'extérieur
- Reprendre confiance en ses compétences

Ce dernier devra correspondre au cadre suivant :

- Animer de manière hebdomadaire (hors vacances scolaires) un groupe de personnes adapté à l'activité proposée et aux besoins des personnes accompagnées. Les personnes concernées sont orientées par les travailleurs sociaux du Département. Le groupe devra permettre de suivre 15 à 20 personnes, dont au moins 10 personnes allocataires du RSA
- Encourager l'ouverture et l'épanouissement des personnes à travers des projets à courts termes et à longs termes, en lien notamment avec des partenaires locaux
- Faire des liens, si besoin, avec des activités proposées dans l'environnement proche, centres socioculturels notamment.

Trois critères seront pris en compte pour évaluer votre projet :

1) La méthodologie d'intervention et la qualité des intervenants :

- *Curriculum vitae* de la ou des personnes intervenantes,
- compétences avérées et reconnues dans l'accompagnement individuel et collectif

- *Capacité à accompagner un public*, (lui permettre de prendre ou reprendre confiance en lui, valoriser ses compétences, outils pédagogiques et support bilan, descriptif de la méthodologie à employer, modalités d'intervention, modalités de collaboration avec les travailleurs sociaux du territoire...)
- *Identification des ressources locales* envisagées pour l'action, notamment un lieu
- proposition d'une supervision, incluant la personne ressource du Département amenée à intervenir. Cette supervision sera menée par une personne aguerrie et formée à ce type d'action.

2) Le coût global du projet

3) La solidité du projet

Lieu d'intervention : Chambéry

Modalités de soutien : le Département pourra, si besoin, aider l'intervenant à trouver un lieu de réalisation de l'action. Ce soutien sera formalisé par une convention.

Durée : 22 mois à compter de la signature d'une convention d'objectifs et de moyens et pouvant faire l'objet d'un renouvellement pluriannuel. L'action se déroulera de septembre 2020 à juin 2022

Contribution financière annuelle maximale du Département : 9 000 € TTC

Publicité : mise en ligne sur le site du Département de la Savoie le 20 mars 2020

Date et heure limites de remise des projets : 7 mai 2020 à 16H

Adresse de remise ou d'envoi des projets :

Les candidats transmettent leur projet sous pli cacheté portant les mentions :

"Appel à projet pour le Département de la Savoie dans le cadre de son Programme Départemental d'Insertion"

A l'adresse suivante :

Département de la Savoie

Pôle social

Direction Cohésion Sociale Départementale

Place François Mitterrand

CS 71806

73018 CHAMBERY CEDEX

Jours et horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 17h

Dès réception, vous recevrez un accusé de réception.

Les plis qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus.